



Communiqué de presse  
4 juin 2019

## **Maquillage pour enfants : mieux vaut être vigilant !**

Face à une offre de plus en plus importante de maquillage spécialement destiné aux enfants, la CLCV, en partenariat avec l'association de consommateurs suisse, la Fédération romande des consommateurs (FRC)<sup>1</sup>, a enquêté sur 9 cosmétiques pour enfants : 2 brillants à lèvres, 5 vernis et 2 mallettes de maquillage).

Au programme : décryptage de leur étiquetage et analyse de substances préoccupantes pour la santé en laboratoire.

### **Huiles minérales, allergènes et potentiels perturbateurs endocriniens au menu**

1. Tous les rouges et brillants à lèvres/gloss contiennent des molécules issues des huiles minérales (MOSH et MOAH) qui sont jugées préoccupantes pour la santé par les autorités de santé. Les MOSH sont soupçonnés d'être bioaccumulables dans le foie et les MOAH seraient cancérigènes. Nos analyses en laboratoire montrent qu'ils contiennent jusqu'à 42% de MOSH ce qui dépasse fortement les bonnes pratiques recommandées par l'association professionnelle européenne des industries cosmétiques, Cosmetics Europe. Des résultats préoccupants pour des produits qui, appliqués sur les lèvres, sont ingérés par l'enfant.
2. L'absence de solvants volatils, remplacés par de l'eau, caractérise la majorité des vernis testés. Ceci est un résultat positif. Cependant, 3 références de vernis à ongles sur 5 comportent du phénoxyéthanol, un conservateur qui, à forte dose, peut avoir des effets sur le foie. En plus de cette substance, on retrouve dans certains produits des taux importants d'allergènes. Dans un produit, on retrouve à la fois du phénoxyéthanol et des doses très élevées de styrène, potentiel perturbateur endocrinien. A noter que les deux vernis de notre sélection sans phénoxyéthanol contiennent cependant quelques traces de potentiels perturbateurs endocriniens, d'allergènes ou de solvant volatil.
3. Les différents produits qui constituent les mallettes de maquillage (fards à paupières, gloss, vernis ou encore fards à joues) recèlent tous du phénoxyéthanol. A ce conservateur s'ajoutent dans les fards à paupières et à joues, des traces de BHT, un potentiel perturbateur endocrinien, qui n'était pas indiqué par les fabricants sur l'étiquette. Utilisé comme antioxydant, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a proposé une évaluation des effets du BHT sur la santé au niveau européen.

### **« Le plus tard possible, le moins possible » : recommandations aux parents**

Pour limiter les risques d'allergie et de santé, le maquillage des enfants doit rester occasionnel. Nous recommandons aux parents d'éviter au maximum le maquillage pour leurs enfants, notamment les plus jeunes. Nous leur conseillons d'attendre que leurs enfants soient le plus âgés possible pour les exposer à ces produits. Lisez bien les consignes d'utilisation indiquées sur les produits.

### **Nos demandes**

Nous encourageons les fabricants à éliminer de leurs produits les substances préoccupantes identifiées dans nos tests et en particulier, les huiles minérales, qui peuvent contenir des substances suspectées d'être cancérigènes, le BHT ou les allergènes qui n'ont rien à faire dans des produits à destination des enfants.

---

<sup>1</sup> 1<sup>ère</sup> association de consommateurs suisse.